

Textiles techniques

Une carte routière technologique pour mieux diriger les entreprises

La production à grande échelle dans l'industrie du textile est chose du passé. Depuis quelques années, c'est le textile technique qui se développe au point tel que Québec a dû mettre au point une Carte routière technologique (CRT) pour diriger les entreprises là où elles doivent se concentrer afin de répondre aux besoins du marché.



Par Bernard Gauthier

Dans le monde, il existe une douzaine d'applications en textiles techniques et le Québec a ciblé quatre secteurs porteurs de croissance. Il s'agit du transport, de la construction, de la santé et de la protection. « Cette carte est fort importante aussi bien pour le gouvernement que les entreprises. Nous orientons nos actions et nos projets depuis ce nouvel outil. Les quatre secteurs énumérés précédemment sont prioritaires et cela nous permet de guider les entreprises vers les technologies à considérer », explique Huguette Biage-Major, conseillère en développement industriel au ministère du Développement économique, Innovation et Exportation (MDEIE) du Québec.

De plus, faut-il ajouter que le Québec est très présent dans les applications multiples telles que l'industrie, l'environnement, le sport, l'habillement, l'agriculture, l'emballage, le génie civil et l'habitation.

Origines de la Carte

Depuis la mondialisation des marchés, l'industrie traditionnelle de masse du textile n'a jamais repris son souffle. Les entreprises ont dû se réorienter vers un textile spécialisé. « Après la multiplication des fermetures d'usines, notre réflexion nous a conduit vers un virage. Nous avons le potentiel, il fallait simplement trouver de nouvelles niches, des nouvelles façons de faire. Et c'est ainsi que la décision de dresser une Carte routière technologique avec l'ensemble des acteurs de l'industrie du textile fut prise. Avant de donner suite au projet, nous avons commandé une étude de mise en marché, analysé les besoins en consultant les principaux utilisateurs et fait l'inventaire des machineries et des compétences disponibles », ajoute Huguette Biage-Major.

Rôle de la carte

Le Centre d'excellence pour les technologies textiles ou Groupe CTT, un joueur de premier plan dans le développement des entreprises textiles, géosynthétiques et para-textiles, indique que la CRT comporte de multiples avantages pour l'industrie tels le repérage des technologies cruciales ou naissantes annonçant la possibilité d'obtenir un atout concurrentiel sur ses rivaux dans le monde, le recensement des facteurs de succès, la planification de l'évolution des produits à venir et la mise en priorité des technologies susceptibles de répondre de façon optimale aux objectifs visés.

Le Groupe CTT ajoute que la Carte routière technologique encourage l'utilisation des ressources techniques et scientifiques et la mise en œuvre de plate-formes dynamiques de coopération en recherche et développement et de réseaux d'innovation, de commercialisation et d'entreprises. Dans un communiqué, on ajoute que « ces plate-formes doivent offrir de l'information commerciale, du leadership et des processus proactifs. Cette initiative permettra à l'industrie d'atteindre une masse critique, capable d'intéresser des clients de premier plan des secteurs privé et public et de les rassembler autour de projets structurants. »

Au MDEIE, on assure jouer un rôle actif dans l'accompagnement des entreprises et que les concepteurs et fabricants québécois soient dotés des ressources d'innovation et de production capables de satisfaire les besoins les plus pointus des donneurs d'ordres privés et publics.

Retombées économiques

Cette Carte, qui prévoit les demandes à venir d'ici les 20 prochaines années, vise à favoriser la création de nouveaux partenariats ou alliances stratégiques, percer de nouveaux marchés à l'exportation, développer de nouvelles technologies et accéder à de nouvelles données en vue de la fabrication de futurs produits.

Ce virage dans l'industrie du textile est appelé à engendrer de grandes retombées économiques au Québec. Selon le Groupe CTT, plus de 56 % des entreprises ont effectué le virage vers les textiles techniques et la croissance devrait se situer à 4 % par année au cours des prochaines années dans le secteur des textiles techniques.

L'organisme ajoute que cette nouvelle orientation nécessite de mettre en œuvre, d'améliorer et de combiner les technologies existantes, comme celles des matériaux composites et hybrides (tissés, tricotés et non-tissés), les technologies dites intelligentes, les technologies liées aux non-tissés, les fibres de haute performance et les tissus, les nanotechnologies et les biotechnologies.

« Ce nouveau secteur est jeune, mais grâce à la connaissance, à l'expertise et au dynamisme des représentants du secteur, cette industrie est entrée de plain-pied dans l'innovation et la conquête de nouveaux marchés. Plusieurs projets ont été mis en œuvre, souvent grâce aux programmes disponibles, mais aussi grâce à la mobilisation de tous les acteurs », précise le groupe CTT.

Portrait actuel

Selon les dernières compilations de Statistique Canada, le nombre d'employés dans le secteur du textile était de 9 257 en 2008 comparativement à 7 807 en 2009. Bien qu'au premier coup d'œil il semble y avoir eu une baisse, certains emplois reliés aux textiles techniques se retrouvent parfois dans une autre catégorie d'activité économique pour les fins de compilation. Le MDEIE soutient qu'il faut être prudent en comparant les données.

Au chapitre des exportations, les dernières statistiques démontrent des livraisons de 1,6 G\$ en 2008 par rapport à 1,3 G\$ l'année dernière.